



COMMUNIQUÉ DE PRESSE (JEUDI 20 JUILLET 2023) : «DES EPR AU BUGEY : LA VOIE DE LA DÉRAISON»

Ça y est : le président Macron l'a annoncé. En balance avec Tricastin, le site du Bugey a été choisi pour l'implantation de deux réacteurs EPR2. Depuis des années, notre association lutte pour l'arrêt de la centrale du Bugey et s'oppose à toutes nouvelles constructions d'installations nucléaires, dont les EPR. Nous le disons clairement : le choix du gouvernement de poursuivre dans cette voie est **désastreux et irresponsable**. Et pour l'environnement, et pour la sécurité de millions de personnes de la région.

SDN Bugey condamne cette décision lourde de conséquences.

Les arguments avancés pour tenter de sauver le climat sont infondés. Ils sont le signe d'un aveuglement à cette forme d'énergie. Nous alertons le public sur la « fausse bonne solution » de la poursuite en avant du nucléaire. Et sur le déploiement d'une nouvelle génération d'EPR, que **cela soit au Bugey, au Tricastin ou encore à Penly et Gravelines**, alors que cette technologie très coûteuse n'est **toujours pas maîtrisée**.

De plus, le site du Bugey déjà très sollicité, n'est pas recommandé en raison du risque de sismicité et de submersion (**possible rupture du barrage de Vouglans**). Par ailleurs, le refroidissement de ces EPR n'est pas assuré à l'avenir, compte tenu du moindre débit du Rhône avec le réchauffement climatique et de la concurrence dans les usages de l'eau (nucléaire ou irrigation des cultures ou eau potable des Lyonnais, il va falloir choisir).

Le nucléaire est beaucoup trop lent pour répondre à l'urgence climatique.

La décarbonation de l'industrie et des activités de logistique doit s'accélérer, faute de quoi, les retards de la France en matière de réduction des gaz à effet de serre vont s'accroître. La menace est sérieuse que le réchauffement en France atteigne +4°C, voire plus à la fin du siècle, si les objectifs ne sont pas tenus à l'échéance 2035, compte tenu de la durée de vie des gaz à effet de serre.

Le gouvernement propose de construire de nouvelles centrales nucléaires, **dont la première ne serait pas opérationnelle avant 2036**. Qui peut penser que cette échéance sera tenue alors que les programmes nucléaires engagés depuis au moins 20 ans par la filière atomique française connaissent tous des retards vertigineux ? Pendant ces années de construction, de nombreux gaz à effet de serre vont être rejetés pour fabriquer le béton, l'acier et autres et pour les terrassements et chantiers de ces constructions, alors que le GIEC annonce que l'avenir de la planète se joue dans les 10 prochaines années. **M. Macron fait là, une erreur climatique**.

En attendant, c'est autant d'argent qui n'est pas investi dans le développement des énergies renouvelables. **La France est le seul pays d'Europe à être en retard par rapport à ses objectifs** de renouvelable dans le mix énergétique. Un nouveau programme nucléaire empêchera un véritable développement des énergies renouvelables dans notre pays. La priorité serait un véritable débat public sur la politique énergétique de notre pays. M. Macron ne peut engager seul l'avenir de la France.

Le déploiement des énergies renouvelables sur le territoire demeure historiquement faible. **M. Macron a rappelé qu'il ne croit pas au développement massif des renouvelables**. Il propose tout simplement de continuer à prendre du retard sur l'agenda climatique.

La lenteur d'exécution n'est que le premier élément de la liste des problèmes graves liés au nucléaire.

Il faut aussi mentionner :

- la perte de la souveraineté nationale : **la France importe l'intégralité de son uranium** et certains composants des EPR seront fabriqués à l'étranger,
- **les risques avérés en matière de sûreté**,
- la gestion (ou plutôt la « non-gestion ») des **déchets radioactifs**,
- les rejets quotidiens de radioactivité dans l'eau et dans l'air...

Pour toutes ces raisons, SDN Bugey estime que **ce projet d'EPR au Bugey -ou ailleurs-, doit être abandonné**. Les efforts, dans l'intérêt général, doivent se porter sans délai, vers la maîtrise de la demande énergétique et le développement accéléré des énergies renouvelables.

-SDN BUGEY, le 20 Juillet 2023-